

PREFET DE LA GIRONDE

**DIRECTION DES  
AFFAIRES JURIDIQUES ET  
DES LIBERTES PUBLIQUES**

Bordeaux, le 29 JAN. 2014

Bureau des Elections,  
des Consultations et Enquêtes d'utilité publique

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,  
PREFET DE LA GIRONDE

Béatrice LHERM  
T : 05.56.90.66 49

à

**Destinataires in fine**

**OBJET** : Reconstruction en technique souterraine des lignes électriques à 63 000 volts

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, les copies des arrêtés en date de ce jour, portant déclaration d'utilité publique des travaux d'établissement des lignes précitées.

Je vous saurais gré de bien vouloir procéder à l'affichage de ce document pendant 2 mois et me faire parvenir, à échéance du délai, le certificat attestant de l'accomplissement de cette formalité.

	Action	Info	Acte
Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adjoints	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DGS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrivé le	17 FEV 2014		
DRH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
URBA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DST (copie)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COM	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EDUC / J	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

→ copie à m. duphil

LE PREFET,

Pour le Préfet  
L'attaché, Chef de Bureau  
Alain DUPUY

**Destinataires :**

- Monsieur le Maire de La Teste-de-Buch, (pj : 4)
- Monsieur le Maire d'Arcachon, (pj : 2)
- Monsieur le Maire de Lège - Cap-Ferret (pj : 1)
- Monsieur le Maire de Belin-Beliet (pj : 1)
- Monsieur le Maire de Salles (pj : 1)
- Monsieur le Maire de Mios (pj : 1)

Vu, copie à  
M. DUPHIL, Adjoint au Maire  
M. FRAISSE, DST  
M. PRIVAT, Adjoint au Maire  
M. DURAND, Adjoint au Maire

Prés Originals: M. WOLFF, DGS.  
+ copie intégrale au Service Communication

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, (nom et prénoms) ... *Monsieur CAZIS François*

Maire de la commune de **MIOS** (*Gironde*)

certifie que l'arrêté en date du 24 janvier 2014 portant déclaration d'utilité publique des travaux de reconstruction en technique souterraine à 1 circuit 90 000 volts de la ligne exploitée à 63 000 volts **BELIET-MASQUET** a été affiché en mairie, à l'emplacement réservé à cet effet, **durant deux mois** à compter du ... *18 Février 2014*

(cachet de la Mairie)

Fait à ... *Mios* .....

le ... *23 Mars 2014* .....

LE MAIRE,

*M. François CAZIS*



PRÉFET DE LA GIRONDE

**PREFECTURE DE LA GIRONDE**  
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau des Élections, des Consultations  
et Enquêtes d'Utilité Publiques

*Affichage Municipal  
du 18.01.2014  
au 23.03.2014*

*Inclus*

*Mairie + Mairie annexe*

ARRÊTÉ DU ... 24 JAN. 2014

**Déclaration d'Utilité Publique  
des travaux de reconstruction en technique souterraine à 1 circuit 90000 volts  
de la ligne électrique exploitée à 63000 volts Bellet - Masquet**

Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code de l'environnement,

Vu le code de l'énergie,

VU le décret du 11 juin 1970 modifié relatif à la déclaration d'utilité publique des ouvrages d'électricité et de gaz ne nécessitant que l'établissement des servitudes,

VU le décret du 23 décembre 2006 approuvant le cahier des charges type de concession du réseau public de transport d'électricité,

VU la demande de déclaration d'utilité publique et le dossier relatifs au projet précité présentés le 8 octobre 2013 par RTE Réseau de Transport d'Electricité,

VU la réunion de concertation présidée le 11 décembre 2012 par Monsieur le Sous-Préfet d'Arcachon,

VU les résultats de la consultation administrative organisée du 17 octobre au 17 décembre 2013,

VU le rapport de Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine en date du 7 janvier 2014,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Sont déclarés d'utilité publique, en vue de l'application des servitudes, les travaux de construction en technique souterraine à 90000 volts de la ligne électrique exploitée à 63000 volts Bellet – Masquet, conformément à la carte du tracé au 1/25000 figurant au dossier présenté qui restera annexée au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde et affiché dans les mairies de Mios, Salles et Belin-Beliet.

**ARTICLE 3 :**

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois courant à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

**ARTICLE 4 :**

Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à :

M. le maire de Mios,  
M. le maire de Salles,  
M. le maire de Belin-Beliet,  
M. le sous préfet d'Arcachon,  
M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde,  
Mme la directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine,  
M. le directeur de RTE Réseau de Transport d'Electricité.

Fait à Bordeaux, le .. 24 JAN. 2014

Le Préfet,

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Jean-Michel BEDECARRAX

RESEAU PUBLIC DE TRANSPORT  
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
COMMUNES DE MIOS-  
SALLES - BELIN-BELIET

Liaison souterraine à 90 000 volts  
(exploitée à 63 000 volts)

BELIET - MASQUET

Plan de situation

Echelle : 1/25000

VU pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral du 24 JAN. 2014  
Le Préfet

Le Secrétaire Général

Jean-Michel BEDECARRAX

TRANSPORT ELECTRICITE SUD OUEST  
Groupe Ingénierie Maintenance Réseau  
34, Avenue Henri Barbusse - BP 52630  
31026 TOULOUSE CEDEX 3  
Tél: 05.61.31.47.00 - Fax: 05.61.31.44.91



1 ROUTE DE GACHET - CS 90711  
44307 NANTES CEDEX 3  
TÉL. 33 (0) 2 40 68 54 52  
FAX 33 (0) 2 51 13 56 60  
E-MAIL : NANTES@FIT-CONSEIL.FR

Plan n°: T-TG-BELIEL31MASQU-LS25-BELIET-MASQUET-F

25/06/2013

Surface:  
0.735x0.446=0.33m<sup>2</sup>

Date	Inc	OBSERVATIONS / MODIFICATIONS	Entreprise	Dessinateur	Vérificateur
11/01/2012	A	Création du Plan	Fit Conseil	PARIS	CHATEAU
23/04/2012	B	Complément d'informations	Fit Conseil	PARIS	CHATEAU
10/10/2012	C	Modification du tracé + Mise en place chambres de jonctions	Fit Conseil	PANNELIER	CHATEAU
24/01/2013	D	Modification du tracé	Fit Conseil	DEIANA	CHATEAU
11/02/2013	E	Mise à jour du tracé	Fit Conseil	PANNELIER	CHATEAU
25/06/2013	F	Mise à jour de la présentation	Fit Conseil	PANNELIER	CHATEAU

### LEGENDE

-  Projet liaison souterraine à 1 circuit 63 000 volts
-  Ouvrage aérien RTE existant
-  Limite de commune
-  Repère des plans de traversées

